

AIDE A LA PREPARATION A L'EPREUVE OPTIONNELLE ARTISTIQUE
DOMAINE DANSE
ACADEMIE DE VERSAILLES
(En complément du « livret candidat »)

RAPPEL DES MODALITES DE L'EPREUVE

L'épreuve optionnelle artistique domaine danse comprend :

- **Une composition chorégraphique** individuelle ou collective notée sur 7 points (d'une durée de deux à trois minutes).

Celle-ci peut être présentée en solo ou par groupe de 2, 3 ou 4 danseurs.

Attention ! Vos partenaires doivent être scolarisés dans votre établissement. Ils ne sont pas obligatoirement des candidats, ni élèves de terminale.

- **Une improvisation** individuelle notée sur 6 point (d'une durée de une à deux minutes)

- **Un entretien** individuel (d'une durée de dix à vingt minutes) noté sur 7 points.

Il faut compter une demi-journée de présence sur le site

Avant le début de l'épreuve, vous disposez d'un temps d'échauffement, de préparation (maquillage...) et d'un temps d'essai pour le son.

A- LA COMPOSITION CHOREGRAPHIQUE

Déroulement de l'épreuve:

Vous devez annoncer au jury le titre de votre chorégraphie (différent du titre de la musique) et vous pouvez également présenter, succinctement, les grandes lignes de votre projet. Cette présentation peut être orale, sous forme d'image, de texte ou autre support. En cas d'utilisation de décors, leur installation ne doit pas dépasser une minute.

Votre chorégraphie doit impérativement être limitée dans le temps : de 2 à 3 minutes.

Vous serez pénalisé si vous ne respectez pas cette exigence. Un seul passage sera autorisé.

Comment votre composition est-elle évaluée et comment vous préparer ?

Vous êtes noté sur sa construction et votre interprétation.

1- LA CONSTRUCTION

Vous devez choisir un **THEME** qui sera évoqué tout au long de votre prestation.

Vos choix de mouvements, d'espace, de musique(s), de costumes et d'accessoires doivent être **au service de ce thème**. Votre prestation ne doit pas se limiter à une démonstration de mouvements dénués de sens (type clip).

Tous les styles de danse sont autorisés, mais certains se prêtent moins facilement à l'exploitation d'un thème.

Dans le cas d'une chorégraphie collective, vous devez penser à varier les modes de relations (espaces, contacts, porters, regards, décalages...)

Musique: elle est apportée sur une clé USB, qui ne contient que ce morceau, en format MP3.

Par précaution, les candidats se muniront également d'un CD contenant le même morceau en format Audio (attention à utiliser un CD non réinscriptible - CD-R).

Le montage est obligatoirement coupé (sinon, pénalité) En cas de problème avec votre support, vous passez l'épreuve en silence.

Le choix des musiques ou le montage se fait en fonction du thème.

2 - L'INTERPRETATION :

Le jury évalue :

- vos qualités techniques : précision, aisance, amplitude, appuis, maîtrise de différentes vitesses et énergies ...

- votre engagement émotionnel : présence, regard, jeu ... au service du thème.

Dans le cas d'une chorégraphie à plusieurs, le jury tient compte de la communication et de la complicité entre les danseurs.

B - L'IMPROVISATION

Déroulement de l'épreuve

Vous tirez au sort deux sujets (images : photographies ou peintures) et vous en choisissez un. Deux musiques vous sont proposées et vous en choisissez une ou le silence.

Vous avez trente minutes pour préparer une chorégraphie d'une durée d'une à deux minutes, **qui traite du sujet**. Un baladeur MP3 est prêté, mais vous devez apporter vos écouteurs.

Comment votre improvisation est-elle notée et comment vous préparer ?

Vous êtes noté sur le traitement du sujet et sur l'interprétation.

1 - le traitement du sujet :

Les images servent de déclencheur à **vosre imagination**. Une **analyse préalable** de cette image est nécessaire (qu'est-ce que cela évoque pour moi ? Comment est-elle construite : lignes, couleurs, ...). Celle-ci vous permettra d'effectuer des **choix** de mouvements, d'espaces, de temps, de relations avec la musique ...

L'image choisie doit ainsi être interprétée d'une façon personnelle et cohérente: diversifiée (c'est-à-dire évoquée de différentes manières), ou approfondie (en prenant un axe principal et en le développant).

2 - l'interprétation :

Vous êtes évalués sur ce point de la même manière que pour la première partie de l'épreuve.

A EVITER !

- La reprise de la composition chorégraphique telle quelle, sans que les choix de gestes, d'espace ou de relations à l'univers sonore ne soient justifiés au regard du sujet.

- L'utilisation de gestes mimés et non dansés.

- La seule prise en compte de la musique !

C- L'ENTRETIEN

Déroulement de l'épreuve :

Elle dure vingt minutes maximum et est menée par deux jurys qui ont noté vos deux prestations physiques. La fiche synthétique que vous aurez remplie préalablement sert de support au questionnement.

L'entretien peut débuter par des questions sur les choix de construction que vous avez effectués pour les deux chorégraphies.

Il porte également sur vos connaissances et vos expériences en tant que danseur, chorégraphe et spectateur (par exemple : définir et comparer différents styles, derniers spectacles vus et critique personnelle ...).

Il s'élargit à d'autres domaines artistiques (cinéma, théâtre, peinture, musique ... et les liens éventuels que vous pourrez faire entre ces différents arts).

Comment est noté votre entretien et comment vous préparer ?

Vous êtes noté dans un premier temps sur votre capacité à argumenter vos choix chorégraphiques (« j'ai fait ... car je voulais exprimer ... et je pense que ..., je me suis inspiré de..., j'ai construit mes chorégraphies avec telle méthode, ... »).

Puis vous êtes évalué sur vos connaissances culturelles dans le domaine de la danse et en lien avec d'autres arts, ainsi que sur votre capacité à vous positionner (« je connais... », « je trouve que... »).

Pour vos constructions chorégraphiques, et pour approfondir vos connaissances artistiques, vous pouvez vous inspirer - en plus des spectacles que vous avez vus - de vidéos et d'articles en vous rendant sur des sites tels que :

- Numéridanse
- www.histoiredesarts.culture.fr/repere/danse
- Site du Centre National de La Danse (CND de Pantin)

Ci-après : Comment remplir votre fiche synthétique à présenter le jour de l'épreuve ?

BACCALAUREAT –
Option facultative ARTISTIQUE domaine DANSE

FICHE SYNTHETIQUE

NOM	Prénom	Date de naissance

Titre de la composition	Support sonore choisi (titre et références)

Grande ligne de votre projet chorégraphique :

Expliquer la démarche qui a conduit à la construction de votre chorégraphie.

- Pourquoi ce thème ? Quelles ont été vos sources d'inspiration (événements vécus ou observés, images, objets, etc.)
- Comment avez-vous initialement choisi les gestes de votre chorégraphie ?
- Comment les avez-vous transformés ?
- Comment avez-vous organisé l'espace dans lequel vous évoluez ?
- Pourquoi ce choix de musique ou d'univers sonore ?
- Pourquoi, comment et quand entrez-vous en relation avec l'autre ou les autres danseurs ?
- ...

Articulation de cette pratique avec les éléments de culture chorégraphique connus :

- Vous êtes-vous inspiré d'un « style » de danse, du travail d'un chorégraphe, d'un spectacle que vous auriez vu ? ...

Activités autour de la danse

Recherches personnelles :

- Quelles recherches documentaires avez-vous effectuées autour de votre projet chorégraphique (liées à la danse, aux autres arts, à l'actualité ...) ?

Rencontres :

Avez-vous rencontré des artistes (stages) ; êtes-vous allés dans des lieux culturels (théâtres, MJC, musées, cinéma ...), ... ?

Exposés :

Spectacles fréquentés :

Participation à des événements artistiques :